

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 207 Déontologie et citoyenneté			
Code	PESP2B07	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sébastien ROCHET (sebastien.rochet@helha.be) Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à :

- S'interroger sur le concept de citoyens et identifier ses rôles (droits et devoirs).
- Reconnaître et analyser différentes problématiques de la société.
- Porter un regard critique sur ces problématiques.

Dans le respect d'un cadre déontologique et l'adoption d'une démarche éthique responsable, l'étudiant apprendra à se situer dans la profession d'éducateur spécialisé en fonction de ses propres limites et de celles du métier.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer : traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.**

- 1.1 Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres.
- 1.2 Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société.
- 1.3 Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe.
- 1.4 Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche.
- 1.6 Utiliser les différents registres d'écrits et de communication professionnels.

Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.**

- 2.1 Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille.
- 2.2 Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
- 2.3 Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des responsabilités.
- 2.4 Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui guident son action.
- 2.5 Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations complémentaires et parfois contradictoires existant entre les dimensions juridiques morales, déontologique du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique.
- 2.6 Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes

- Compétence 3 **Être un acteur institutionnel et social engagé.**
- 3.1 Faire preuve d'indépendance et s'engager avec et pour les personnes dont il a la charge.
 - 3.4 Faire preuve d'indépendance et assumer son rôle social et politique.
- Compétence 4 **S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.**
- 4.4 Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques.
- Compétence 5 **Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l' « ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.**
- 5.2 Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif.
 - 5.5 Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles.
- Compétence 6 **Déployer son « savoir-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.**
- 6.1 Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel.
 - 6.2 Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal...)
 - 6.4 Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres.
 - 6.5 Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles.

Acquis d'apprentissage visés

- S'exercer au jugement critique et développer une attitude vigilante.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités sociales rencontrées engageant la posture réflexive et pratique du citoyen.
- Entretenir la curiosité
- Être capable d'appliquer, dans son quotidien, les principes de morale et d'éthique, permettant la pratique du métier d'éducateur spécialisé en accompagnement psychoéducatif.
- Réfléchir et expliciter les valeurs et les principes qui guident l'éducateur spécialisé dans son action.
- A partir d'exemples concrets, de thèmes à exploiter, comprendre et questionner ensemble les dimensions juridiques, morales et déontologiques pour :
- Relever les articulations, complémentarités et contradictions entre ces différentes dimensions ;
- Apprendre à se construire autour de la relation humaine en utilisant au mieux les ressources des personnes, des institutions et de la législation ;
- Apprendre à agir en mesurant les conséquences qu'entraînent les interventions, ou non, dans la vie des personnes et des institutions ;
- Trouver les moyens appropriés au but poursuivi et donner la primauté aux intérêts et volontés des bénéficiaires.
- Adopter une attitude générale inspirant la confiance ;
- Rechercher avec les bénéficiaires des moyens de répondre à leur demande et de respecter leur libre choix sans imposer les siens

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : PESP2B03

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PESP2B07A	Education à la citoyenneté	15 h / 1 C
PESP2B07B	Déontologie	15 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PESP2B07A	Education à la citoyenneté	10
PESP2B07B	Déontologie	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE.

Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des Activités d'Apprentissage,

la note de cette Activité d'Apprentissage (ou la note la plus basse des deux Activités d'Apprentissage) deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

En aucun cas le jury d'UE ne se substitue au jury du cycle qui reste souverain.

5. Cohérence pédagogique

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences travaillées au sein de cette UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education à la citoyenneté			
Code	12_PESP2B07A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sébastien ROCHET (sebastien.rochet@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage permet de :

- S'interroger sur le concept de citoyenneté, ce qu'il recouvre comme idéal et comme réalité.
- Reconnaître les différentes problématiques de la société engageant le citoyen à s'en saisir par la pensée et l'action.
- Porter un regard critique sur ces problématiques.
- Identifier les différentes formes de mobilisation citoyenne possibles

Objectifs / Acquis d'apprentissage

S'exercer au jugement critique et développer une attitude vigilante.

S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités sociales rencontrées engageant la posture réflexive et pratique du citoyen.

Entretenir la curiosité.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Présentation de la notion de citoyenneté, de l'idée et de la réalité à laquelle elle renvoie.
- Confrontation de celles-ci avec la mise en oeuvre d'une action citoyenne dans un contexte et secteur particuliers.

Démarches d'apprentissage

Alternance de cours théoriques, d'échanges sur les recherches en cours et de temps de travail en autonomie accompagné par l'enseignant.

Dispositifs d'aide à la réussite

Tout au long du semestre, l'enseignant est disponible pour accompagner l'étudiant dans la réalisation de son travail et répondre à ses questions.

Sources et références

Les sources et références utiles au cours seront présentées lors de la première séance orale et disponibles sur la plateforme Connect'ed.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours postées sur la plateforme Connect'ed.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation finale est l'objet d'un travail écrit à réaliser en binôme.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE.

Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des Activités d'Apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage (ou la note la plus basse des deux Activités d'Apprentissage) deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

En aucun cas le jury d'UE ne se substitue au jury du cycle qui reste souverain.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Déontologie			
Code	12_PESP2B07B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Exerçant un métier de la relation d'aide, l'éducateur spécialisé est astreint à une certaine déontologie professionnelle.

Cette AA explore les contours de celle-ci dans le secteur du handicap ; et cela en conformité avec l'axe d'exploration du métier structurant le B2.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Reconnaître et distinguer les différents champs normatifs orientant et/ou contraignant l'action de l'Educateur spécialisé.
- Identifier les principes déontologiques en vigueur dans le secteur du handicap.
- Repérer les fondements éthiques de ces principes.
- Comprendre la portée pratique de ces principes.
- Etre en mesure de questionner le sens et la portée de ses actions au regard de la déontologie professionnelle à l'oeuvre dans le secteur.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction à la relation d'aide comme dénivelé engageant des contraintes normatives pour l'aidant.
- Introduction aux fondements philosophiques de la déontologie
- Exploration de la déontologie professionnelle en vigueur dans le secteur du handicap
- Analyse et décodage de situations engageant un positionnement professionnel de la part du professionnel.

Démarches d'apprentissage

Les séances de cours alterneront apports théoriques et "analyses de cas".

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant se rend disponible pour répondre aux questions des étudiants.

Sources et références

Celles-ci sont disponibles sur la plateforme Connect'ed.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les documents sont déposés dans l'espace dédié au cours sur connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100%	Trv	100%

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE.

Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des Activités d'Apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage (ou la note la plus basse des deux Activités d'Apprentissage) deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

En aucun cas le jury d'UE ne se substitue au jury du cycle qui reste souverain.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).